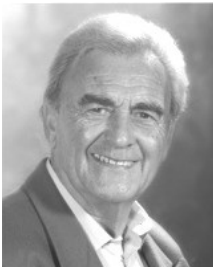




# Bulletin/News

Schweizerischer Verband für Seniorenfragen  
ASA - Association Suisse des Aînés

## Rapport annuel du président de l'ASA M. Kaspar Zimmermann



L'association suisse des aînés est sur le bon chemin mais pas encore au but. Les problèmes financiers sont maîtrisés. Ce sont de bonnes conditions pour encore s'améliorer.

Nous opposons de la résistance à tous les cas d'accusation et de discrimination de la vieillesse. Souvent, cela est une entreprise difficile.

### Échos du comité...

Pour traiter les affaires de l'association (54 points à traiter) le comité s'est réuni sept fois, deux fois à Berne et cinq fois à Zurich. En plus des travaux normaux de comité, certains de ses membres ont encore accompli des tâches spéciales. J'aimerais saisir l'occasion et remercier mes collègues du comité de tout le précieux travail qu'ils accomplissent.

### ...et des conférences des présidents

Les points principaux des ordres du jour des trois conférences étaient les thèmes d'actualité dans la politique de la vieillesse. Nous avons pris position sur des projets de votations. Nous avons émis notre parole après avoir écouté des exposés pour et contre, tenus par des parlementaires. Par exemple sur l'initiative d'une retraite flexible à partir de 62 ans. De plus, nous avons été informés sur le rapport « La situation économique des actifs et des retraités ». Dans la discussion qui a suivi, nous avons critiqué les conclusions de généralisation que beaucoup en tirent sur les « riches vieux ».

### La fraction ASA/CSA et les médias

Grâce à la participation du président de l'ASA aux séances des membres ASA du CSA et de l'invitation de ces derniers aux conférences des présidents, les demandes de l'ASA sont bien représentées au CSA. Cinq membres du comité de l'ASA sont également membres du CSA. Dans les cas de situation bloquée au sein du CSA les deux associations faïtières émettent chacune leur propre prise de position et leur parole.

Pour participer activement aux processus politiques et pouvoir publier nos points de vue, les contacts avec les médias revêtent une grande importance; ce d'autant plus que les problèmes et les thèmes concernant la vieillesse doivent être abordés de manières très différenciées. Cependant, la prise de contact avec les journalistes est souvent difficile. Même si nos communiqués de presse sont très succincts, ils ne sont que rarement publiés. Un groupe de travail s'est réuni avec un professionnel des médias pour élaborer un concept d'information et pour apprendre à gérer les relations avec les médias. Nous espérons vivement que la mise en œuvre de ce savoir améliorera notre présence dans les médias.

### Acquisition de membres et finances

Nouvellement, nous avons tissé des contacts avec des membres de différentes organisations pour seniors et d'associations de retraités. Entre autres avec le conseil des seniors de Frauenfeld (Thurgovie), avec les « Panthères grises » de Schwyz, avec le conseil des seniors du canton du Tessin, avec l'association des retraités fribourgeois et avec l'association des seniors de la vallée de Waldenburg. Le groupe de travail acquisition de membres s'efforce d'acquérir de nouveaux membres grâce au nouveau flyer ASA.

Grâce à la volonté d'économiser et grâce surtout à tout le travail bénévole effectué par les membres du comité, notre situation financière s'est encore améliorée. Nous avons pu créer des réserves de l'ordre d'un montant à six chiffres. Ceci nous autorise à baisser la cotisation des membres. Cependant, pour inciter à la collaboration active nous devons desserrer un peu la vis de l'économie.

### **L'année électorale 2009**

Le président Kaspar Zimmermann et Andrea Melchior du comité ont donné leur démission pour l'assemblée des délégués du 24 mars. Ils ont œuvré pendant quatre ans dans une période particulièrement difficile pour l'association.

De plus, trois de nos représentants auprès du CSA se retirent ; Kurt Engelbrecht et Hans Zürcher après huit ans, Aldo Pitsch après quatre ans. Nous profitons de les remercier ici de leur grand engagement pour la cause des aînés.

J'arrive à la fin de mon dernier rapport. Je me suis toujours engagé de toutes mes forces pour le bien de l'association et j'é mets tous mes bons vœux à ma succession pour qu'elle continue d'améliorer l'image de notre association. Nous pourrions alors bien représenter les intérêts des aînés de notre pays.

Je tiens à remercier ici de tout cœur toutes les personnes qui pendant mon mandat m'ont apporté leur aide. Je souhaite à l'association un avenir couronné de succès.

### **L'assemblée des délégués, du 24.3.2009 -une avant-première**

#### **Kaspar Zimmermann, président de l'ASA**

L'association des seniors bernois BVSF a, cette année, invité l'ASA à tenir son assemblée des délégués au Gurten, la montagne de la ville de Berne.

Le lieu de l'assemblée peut être atteint depuis la gare principale par le tram 9 (direction ouest) jusqu'à la station « Gurtenbahn ». La station de départ du funiculaire est atteinte par une marche à pied de quelques minutes. Le funiculaire emmène ses passagers à la station du haut, située à 860m.. En quelques minutes de marche on rejoint l'hôtel Gurten – Kulm.

Les participants seront accueillis avec des croissants et du café. (La ville de Berne en est le sponsor). De plus, l'accueil se fait en musique par le groupe de cors des Alpes « Écho du Stockhorn ». La séance débute à 11 heures.

Après les mots de bienvenue du président et les messages de salutations des hôtes invités comme la conseillère communale Mme. Edith Olibet, l'assemblée traite les affaires courantes de l'association. Cela concerne l'acceptation du procès verbal de l'assemblée 2008, du rapport 2008 du président (ci-avant), l'acceptation des comptes pour 2008. Une proposition de frs. 12'800.- permet de dépasser le seuil de fortune de frs. 100'000.-.

On traitera de l'admission de l'association des retraités de Novartis qui compte env. 5'000 membres. On adoptera le budget 2009 qui est heureusement équilibré et qui permet de baisser la cotisation 2010 à frs. 2.- par membre. On approuvera le règlement des frais réélabéré et le règlement d'élection pour les membres du CSA. Il y aura aussi diverses propositions du comité concernant le programme annuel, la tenue de trois conférences des présidents, des prises de position sur des votations fédérales qui touchent la politique de la vieillesse ainsi que les détails du congrès 2009.

De plus, le comité devrait obtenir des délégués la compétence d'accepter le nouveau contrat qui liera l'OFAS et Pro Senectute d'une part et l'ASA et FARES d'autre part en remplacement de la convention actuelle qui prend fin au 31 déc. 2009. Le nouveau contrat sera présenté à la prochaine assemblée des délégués.

Comme déjà mentionné, les délégués devront élire:

- un nouveau président de l'ASA
- un nouveau membre du comité de l'ASA
- trois nouveaux représentants de l'ASA auprès du CSA.

Se présentent pour un nouveau mandat:

- les membres restants du comité (période deux ans)
- les 13 représentants au CSA, membres du CSA (période de quatre ans)
- la co-présidente du CSA (période de deux ans)

La partie des affaires qui est bien chargée sera interrompue par des plaisirs culinaires:

apéritif offert par le Canton de Berne puis repas.

L'assemblée des délégués devrait se terminer vers 15 heures 30.

## Fraction ASA auprès du CSA

**Hansruedi Enggist, président**



Sous la présidence de Hansruedi Enggist, la fraction s'est réunie en cinq séances. Elle a traité les problèmes de l'ASA au sein du CSA et les thèmes des sessions plénières du CSA. Une des demandes principales de la fraction, la revalorisation des membres suppléants du CSA a été exaucée.

En premier lieu, le comité du CSA a décidé que, dès 2009, les membres suppléants ne participeraient plus à la seule session plénière de décembre mais qu'ils participeraient à toutes les séances plénières.

De plus, à partir de 2010, l'ASA n'élira plus que des membres et plus de membres suppléants. Cela signifie que le président de fraction doit décider quels seront les huit membres sur les seize qui auront le droit de vote lors de la prochaine séance plénière du CSA.

En premier lieu, le comité du CSA a décidé que, dès 2009, les membres suppléants ne participeraient plus à la seule session plénière de décembre mais qu'ils participeraient à toutes les séances plénières.

## Nouvelles du CSA

**Klara Reber, co-présidente CSA**



Le Conseil Suisse des Aînés s'occupe – conformément à sa mission – de tous les thèmes du domaine de la santé et de celui de la sécurité sociale (assurances sociales).

Les thèmes dont le CSA va s'occuper en 2009 sont multiples et exigeants. Il s'agit entre autres de:

- la révision de l'AVS
- les éventuelles réductions des rentes de la LPP en cas de sous-couverture des caisses de pension
- la baisse du taux de conversion (taux pour le calcul du montant de la rente); un référendum a été lancé.
- la loi sur la prévention et l'ordonnance correspondante
- la mise en œuvre du financement des soins

- la médecine palliative
- l'aide au suicide ; prochainement le département de justice va présenter un projet de loi
- la votation populaire concernant le financement de l'AI; (séparation de l'AVS et de l'AI) – une demande de longue date du CSA
- l'impôt fédéral: mise sur pied d'égalité des retraités qui avaient deux salaires avec les actifs à deux salaires.
- LAMAI: suppression de l'obligation de contracter ; forfait par cas
- l'organisation interne: conversion du CSA en une société simple à personne juridique (société ou fondation)

## Conférence des présidents de l'ASA

### Nos rentes sont-elles encore sûres

**Margaretha Annen-Ruf, membre du comité de l'ASA**



Le thème principal de la conférence des présidents du 17 février 2009 fut la « sécurité des rentes », thème qui préoccupe particulièrement tous les retraités. Le Dr. H.R. Schuppiesser, membre du comité de

l'association zurichoise des retraités et expert en matière d'assurances sociales a traité ce sujet sous le titre « Nos rentes sont-elles encore sûres? » Il a informé les participants sur la situation financière de l'AVS, de la LPP et du 3<sup>ème</sup> pilier.

L'orateur a commencé son exposé en spécifiant que la sécurité absolue n'existe pas. Il comprend l'insécurité qui angoisse les retraités mais, dit-il, il n'y a pas de risque immédiat, nos institutions de prévoyance sont bonnes. Il est cependant sage de s'intéresser au problème et de l'analyser.

De manière compréhensible, à l'aide de faits et de données, l'orateur a tout d'abord décrit l'actuelle situation financière de l'AVS et de ses perspectives d'avenir.

L'AVS est, jusqu'à nouvel avis, sûre. Le montant des contributions de 1.2 mrd de francs couvre les dépenses. L'exercice 2008 est positif avec un résultat de 1.5 mrd de francs. Le fonds de l'AVS comprend 38 mrd de francs,

les actifs disponibles sont de 24 mrd de francs et les dépenses de 33 mrd de francs. (toutes ces indications sont encore provisoires)

Actuellement l'AVS est en bonne santé.

Par contre, l'augmentation de l'espérance de vie et la diminution de la natalité font que le montant des contributions ne sera pas persistant. La croissance ne peut être réalisée sur commande ! L'orateur nous rappelle qu'en 1999 déjà, le Conseil fédéral avait introduit le pour cent démographique (taxe sur les casinos et produit de la vente de l'or de la banque nationale).

Les perspectives les plus récentes de l'AVS montrent selon un scénario moyen que les problèmes vont déjà commencer en 2013. Selon le scénario optimiste, ils commenceront au plus tard dès 2017. Parmi les mesures inéluctables pour garantir la sécurité de l'AVS à long terme, et qui sont analysées par le Conseil fédéral, M. Schuppisser nomme une augmentation passagère des cotisations, une baisse des prestations, un décalage des adaptations. Selon l'orateur, un simple report de l'âge de la retraite d'une année et l'augmentation de l'âge de la retraite pour les femmes à 65 ans auraient un résultat bénéfique pour l'avenir de l'AVS. De plus, elle pourrait survivre à quelques exercices négatifs.

### **L'importance des liquidités**

A la suite de l'actuelle crise des marchés financiers, le taux de couverture actuel de la prévoyance professionnelle a passé de 116 à 102 pour cent. Environ la moitié des caisses de pension souffrent d'un taux de couverture inférieur à 100%. L'orateur spécifie que le résultat varie fortement d'une caisse à l'autre.

Il considère la liquidité d'une caisse aussi importante que le taux de couverture. Heureusement, la plupart des caisses disposent d'une liquidité suffisante. Les dommages subis par les caisses ne sont pas de vraies pertes mais une diminution de valeur. Le rétablissement est donc possible. Pour le moment les rentes sont garanties.

### **Utiliser les antennes**

La garantie actuelle des rentes est considérée par l'orateur comme une des raisons pour lesquelles les retraités ne sont pas représentés dans les fondations des caisses de pen-

sion. Cette représentation est un vieux cheval de bataille du CSA.

Par contre, si dans l'avenir les retraités devaient être impliqués dans l'assainissement d'une caisse, leur participation dans le conseil de fondation deviendrait indispensable.

Enfin, il existe une garantie jusqu'à 100'000.- francs pour les comptes du 3<sup>ème</sup> pilier et les comptes d'épargne libre passage. Les polices de prévoyance et de libre passage sont garanties et les comptes du 3<sup>ème</sup> pilier liés à un fonds et les comptes d'épargne libre passage sont tributaires des variations de valeur.

Après des discussions nourries, l'orateur invite les participants à utiliser toutes les antennes qu'ils possèdent, p.ex. auprès d'une commission AVS / AI pour apprendre ce qui se passe. Il met cependant en garde de ne pas paniquer.

## **Agenda de l'ASA**

### **Assemblée des délégués de l'ASA**

mardi 24 mars 2009 au Gurten près de Berne

### **Congrès ASA**

jeudi Septembre 3 2009 à Bâle

### **Conférences des présidents**

mardi 30 juin 2009

mardi 3 novembre 2009

### **Sessions CSA de la fraction ASA**

jeudi 30 avril 2009

vendredi 28 août 2009

jeudi 12 novembre 2009

vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2009

### **Séances plénières du CSA**

vendredi 8 mai 2009

vendredi 4 septembre 2009

vendredi 20 novembre 2009

### **Journée d'automne du CSA**

vendredi 9 octobre 2009 (date provisoire)

### **Bulletin/News ASA 2/2009:**

**délaï rédactionnel**

mercredi 13 mai 2009